

Septembre 2020

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
	1	2	3	4
7 Congé férié Fête du travail	8	9	10	11
14	15	16	17 17h30 : Assemblée générale des parents 19h : Rencontre parents/enseignants	18 Journée pédagogique
21	22	23	24	25
28	29	30 Déclaration de la clientèle		

En vrac

Congé férié 7 septembre fête du Travail

Journée pédagogique – 18 septembre

Message de la rentrée

La rentrée scolaire constitue un grand moment de fébrilité pour nous tous, surtout dans ce contexte particulier. L'enthousiasme et le dynamisme du personnel étaient au rendez-vous. Nous avons tous hâte de revoir les enfants. Les mesures sanitaires ayant été mises en place pour assurer la sécurité des élèves, nous pouvons maintenant nous concentrer sur les apprentissages et mettre l'accent sur leurs acquis. N'hésitez pas à communiquer avec les membres de l'équipe-école si vous avez des questions ou des commentaires à formuler.

Bonne rentrée!
France Verbeke
Directrice

Service de garde

Journée pédagogique

18 septembre 2020 : le Beach Party

Nous souhaitons recevoir votre formulaire pour les journées pédagogiques pour le 4 septembre. SVP!

Vous trouverez, en pièces jointes, un horaire type de la journée et le nom de l'éducatrice de votre enfant.

Merci!

Marie-Claude Bérubé

Technicienne au service de garde

St-Louis de Gonzague

514-596-5883

514-596-5875

Section COVID

Vous recevez régulièrement des documents provenant du Ministère, de la CSSDM et de l'école. Je vous invite à les consulter en raison des précisions ou des changements qui peuvent y être apportés.

Je suis consciente que cette situation bouleverse nos habitudes, mais nous devons collectivement faire attention et respecter les mesures sanitaires recommandées par le Ministère de la Santé. Il est important de maintenir la distanciation sociale aux abords de l'école.

De plus, si votre présente des symptômes à la maison, vous pouvez composer le 1877 644 4545 pour évaluer son état de santé et motiver son absence au secrétariat.

Je vous remercie de votre habituelle collaboration.

Paiement des fournitures scolaires

Le paiement des fournitures scolaires se fait au secrétariat du pavillon que fréquente votre enfant, par chèque à l'ordre de l'école Saint-Louis-de-Gonzague ou en argent comptant. Vous pouvez aussi payer via votre institution financière.

Assemblée générale des parents et rencontres parents/enseignants

Conformément à la Loi sur l'instruction publique, pour vous permettre de participer à l'assemblée générale et dans un souci de respecter la distanciation sociale, la réunion qui se tiendra le jeudi 17 septembre à 17h30 sera virtuelle. Il y aura élection de parents au conseil d'établissement et pour l'organisme de participation des parents (OPP). Il suffit d'être parent pour être éligible à ces postes. Un avis de convocation à cette rencontre vous parviendra et nous vous communiquerons les informations nécessaires pour vous connecter sur la plateforme ZOOM, dès que nous les recevrons.

Cette soirée sera également pour vous une occasion de rencontrer l'enseignant(e) de votre enfant et de prendre connaissance du fonctionnement de la classe. Nous vous informerons, des modalités de fonctionnement de cette rencontre.

Départs hâtifs et absences des élèves

Si votre enfant doit quitter l'école durant les heures de classe, il serait important d'en informer son enseignant(e) par le biais de l'agenda en prenant soin d'indiquer le nom de la personne qui viendra le chercher. Sachant cela, l'enseignant(e) pourra le faire descendre au secrétariat à l'heure convenue, vous évitant ainsi une attente inutile.

Chaque fois qu'un élève s'absente de l'école, le parent doit communiquer avec le secrétariat de l'école pour indiquer le motif de l'absence de l'enfant. Par la suite, la secrétaire en informera le service de garde. Toutefois, si votre enfant est présent à l'école, mais qu'il s'absente du service de garde, vous devez alors communiquer directement via la ligne téléphonique du service de garde.

Cour d'école

Pour le primaire, la surveillance dans la cour d'école ne débute qu'à 8 h (PM) et à 12 h 57 (PM) pour les élèves qui arrivent directement de la maison et qui ne fréquentent pas le service de garde.

Pour le préscolaire, ce n'est qu'à partir de 8 h 45 et 13 h 05 que les élèves sont pris en charge par le personnel de l'école.

Les parents sont priés de demeurer à l'extérieur de la cour d'école, pour des questions de sécurité (puisque nous ne connaissons pas tous les parents) et de développement de l'autonomie des enfants.

De plus, les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école et sur les étages. L'école est accessible par le secrétariat et les parents doivent s'y présenter en cas de problème.

Pédiculose

Afin d'éviter les inconvénients reliés à la pédiculose, nous vous recommandons d'examiner les cheveux de votre enfant de même que ceux des autres membres de la famille, et ce, dès la première journée de classe. Si votre enfant a des lentes ou des poux, vous devez immédiatement procéder à un traitement que vous trouverez en pharmacie. Nous vous demandons d'aviser la secrétaire de l'école le plus tôt possible. Votre enfant pourra revenir à l'école après la première application du traitement.

Petit devoir aux parents

Vous avez reçu lors de la rentrée scolaire une liste de documents à compléter et à nous retourner. Nous vous demandons de nous rapporter ces documents d'ici le 4 septembre, car ils contiennent des informations importantes dont nous avons grandement besoin.

Sécurité routière "Rappel à la vigilance"

Nous vous avons envoyé par courriel des documents sur la sécurité, merci d'en prendre connaissance. Nous ajoutons, en pièce jointe, d'autres informations venant de M. Gabriel Couture, l'agent sociocommunautaire du quartier.

Déclaration de la clientèle du 30 septembre

La présence de votre enfant est requise lors de cette journée. Merci de votre collaboration.